



COMMISSION DES OFFICIELS

La natation est un sport, une activité sportive individuelle qui se pratique en équipe.

Cette équipe ce n'est pas simplement le jeune pratiquant, mais toute une équipe qui comprend les nageurs bien sûr, mais également les entraîneurs, les dirigeants du club, ainsi que lors des manifestations sportives les officiels, les familles. Tout ce monde s'engage pour lui, avec lui.

Au cours de cette saison, votre enfant va passer une série de tests (sauv'nage, passeport de l'eau, pass'compétition) qui lui permettrons, s'il le souhaite, d'accéder à la compétition.

Le bon déroulement de ces compétitions nécessite un certain nombre d'officiels; sur un bassin comme celui d'Allonnes, le nombre d'officiels réglementaire est de 28, tous niveaux confondus.

Les nageurs ont besoin de cette équipe pour pouvoir s'exprimer sereinement et totalement dans leurs épreuves.

Ce joindre à notre groupe d'officiels est une manière active et efficace de montrer aux jeunes l'intérêt que sa famille peut porter à son activité, son action sportive, il en est fier.

Il le sera encore plus s'il sait que ses parents s'impliquent autant que lui-même.

Comment nous rejoindre??

C'est très simple :

- En contactant **Christophe Potreau** , responsable des officiels du club,
e-mail : christophe.potreau@orange.fr

En vous rapprochant du bureau aux heures de permanences

- En informant l'entraîneur de votre enfant de vos demandes d'informations

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les informations ou questions concernant l'action d'Officiel de Natation.



CHARTRE DE L'OFFICIEL

Etre Officiel de Natation, ce n'est pas seulement un titre sur une carte.

Par son action dans le bassin, votre enfant s'engage dans l'action du groupe
J.S.A. Natation.

Engagement physique individuel mais aussi dans la solidarité du groupe,
ainsi que dans la discipline de ce groupe.

Être Officiel signifie un engagement personnel et moral dans l'action,
la solidarité et la discipline de l'équipe, du club, des nageurs.

L'Officiel s'engage :

- à participer aux manifestations et compétitions auxquelles son enfant participe (8 demi-journées pour une saison, aménagement pour les parents du groupe avenir/Jeunes)
- participer aux compétitions à domicile (piscine d'Allonnes)
- à informer le responsable de son absence à une manifestation (afin de présenter un officiel remplaçant, possibilité d'arrangement avec un collègue du club)
- à remettre au club un chèque du montant de licence, soit 37 €, qui sera restitué en fin de saison si la charte est respectée
- à respecter les décisions des arbitres
- à respecter et à faire respecter la discipline
- à remplir correctement la fiche de convocation du nageur

Le club s'engage :

- à donner ou faire donner les formations nécessaires à la bonne pratique
- à donner les informations en temps et en heure
- à restituer le chèque de licence si la charte est respectée

Le Président,

Le Responsable des Officiels,

L'Officiel,